

RAPPORT SUR LE SUIVI

DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

DANS LES MEDIAS AUDIOVISUELS

Elections Communales du 12 Juin 2009





Sommaire

03 : Introduction

03 : 1. Rappel des règles fixées par le Gouvernement pour l'accès des partis politiques aux médias audiovisuels publics

04 : 2. Résultats du suivi de la couverture des élections par les quatre médias publics

06 : 3. Couverture de la campagne électorale par les médias audiovisuels privés

08 : Annexe : Liste des partis politiques ayant participé aux élections communales de 2009

Introduction

Dans le cadre de l'exercice de ses missions de suivi et de contrôle des programmes, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a assuré, du 30 mai au 11 juin 2009, le suivi des programmes afférents à la campagne électorale relative aux élections communales du 12 juin 2009, diffusés par les opérateurs audiovisuels publics et privés.

1. Rappel des règles fixées par le Gouvernement pour l'accès des partis politiques aux médias audiovisuels publics

L'arrêté interministériel n°1089.09 promulgué le 24 avril 2009 a fixé les règles d'utilisation des médias audiovisuels publics par les partis politiques pendant la campagne électorale en vue des élections communales du 12 juin 2009. Les partis politiques ont été répartis en trois groupes :

- **Groupe 1** (partis ayant un groupe parlementaire dans l'une des deux chambres du Parlement) : Ce groupe se compose des neuf partis politiques suivants : PI, RNI, USFP, PPS, PJD, PAM, MP, UC, MDS.
- **Groupe 2** (partis représentés dans l'une des deux chambres du Parlement sans avoir un groupe parlementaire) : Ce groupe se compose des dix partis politiques suivants : FFD, PRE, PSU, PCNI, PT, PRV, PS, FC, PADS et UMD.
- **Groupe 3** (partis non représentés au Parlement) : Ce groupe se compose des onze partis politiques suivants : Al Ahd Addimokrati, Parti Al Amal, PA, PCS, PEDD, PLJS, PML, PRD, PSD, PUD et Parti Ennahda (Voir liste des partis politiques en annexe). A noter que le Parti Ennahda a renoncé à son droit d'accès aux quatre médias audiovisuels publics concernés par la campagne électorale.

Trois types de capsules électorales ont été prévus :

- Interventions directes ;
- Invité de journaux d'information ;
- Couverture des meetings électoraux.

La campagne électorale officielle s'est déroulée de manière exclusive sur quatre médias audiovisuels publics : Al Oula, 2M, la Radio Nationale et la Radio Amazighe.

Le tableau ci-après donne la répartition des quotas des partis politiques par type de capsule électorale et média audiovisuel :

	Supports	Interventions directes	Invitations sur le plateau	Couverture de meetings	Total par Parti
Groupe 1	Al Oula	9 mn X 3	5 mn	3 mn	35 mn
	2M TV	9 mn X 3	5 mn	3 mn	35 mn
	Radio Nationale	9 mn X 3	5 mn	3 mn	35 mn
	Radio Amazighe	9 mn X 3	-	-	27 mn
Groupe 2	Al Oula	7 mn X 3	3 mn	2.30 mn	26.30 mn
	2M TV	7 mn X 3	3 mn	2.30 mn	26.30 mn
	Radio Nationale	7 mn X 3	3 mn	2.30 mn	26.30 mn
	Radio Amazighe	7 mn X 3	-	-	21 mn
Groupe 3	Al Oula	5 mn	2 mn	-	7 mn
	2M	5 mn	2 mn	-	7 mn
	Radio Nationale	5 mn	2 mn	-	7 mn
	Radio Amazighe	5 mn X 3	-	-	15 mn

2. Résultats du suivi de la couverture des élections par les quatre médias publics

Le tableau ci-après fait ressortir, pour chaque parti, les écarts d'utilisation des quotas horaires alloués relativement aux trois types de capsules électorales.

Parti	Interventions directes			Invitation aux Journaux & Couverture des meetings		
	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart
Partis de la Catégorie 1						
PI	01:48:00	01:46:08	- 00:01:52	00:24:00	00:25:11	+ 00:01:11
RNI	01:48:00	01:40:06	- 00:07:54	00:24:00	00:21:27	- 00:02:33
USFP	01:48:00	01:46:47	- 00:01:13	00:24:00	00:25:36	+ 00:01:36
PJD	01:48:00	01:47:34	- 00:00:26	00:24:00	00:24:54	+ 00:00:54
PAM	01:48:00	01:32:59	- 00:15:01	00:24:00	00:25:40	+ 00:01:40
MP	01:48:00	01:47:30	- 00:00:30	00:24:00	00:26:16	+ 00:02:16
UC	01:48:00	01:35:39	- 00:12:21	00:24:00	00:22:48	- 00:01:12
PPS	01:48:00	01:44:13	- 00:03:47	00:24:00	00:26:36	+ 00:02:36
MDS	01:48:00	01:45:29	- 00:02:31	00:24:00	00:16:26	- 00:07:34
Partis de la Catégorie 2						
FFD	01:24:00	01:20:11	- 00:03:49	00:16:30	00:18:21	+ 00:01:51
PSU	01:24:00	01:23:09	- 00:00:51	00:16:30	00:14:28	- 00:02:02
PT	01:24:00	01:16:05	- 00:07:55	00:16:30	00:15:05	- 00:01:25
PRE	01:24:00	01:16:11	- 00:07:49	00:16:30	00:17:15	+ 00:00:45
PCNI	01:24:00	01:21:28	- 00:02:32	00:16:30	00:16:10	- 00:00:20
FC	01:24:00	01:20:41	- 00:03:19	00:16:30	00:15:28	- 00:01:02
PS	01:24:00	01:22:57	- 00:01:03	00:16:30	00:15:14	- 00:01:16
UMD	01:24:00	01:07:16	- 00:16:44	00:16:30	00:09:10	- 00:07:20
PRV	01:24:00	01:20:47	- 00:03:13	00:16:30	00:18:25	+ 00:01:55
PADS	01:24:00	01:22:19	- 00:01:41	00:16:30	00:15:40	- 00:00:50

Parti	Interventions directes			Invitation aux Journaux & Couverture des meetings		
	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart
Partis de la Catégorie 3						
Al Ahd D.	00:30:00	00:28:04	- 00:01:56	00:06:00	00:04:24	- 00:01:36
PML	00:30:00	00:29:13	- 00:00:47	00:06:00	00:06:43	+ 00:00:43
PUD	00:30:00	00:29:13	- 00:00:47	00:06:00	00:06:44	+ 00:00:44
PRD	00:30:00	00:27:48	- 00:02:12	00:06:00	00:02:10	- 00:03:50
PA	00:30:00	00:28:18	- 00:01:42	00:06:00	00:04:05	- 00:01:55
PCS	00:30:00	00:27:57	- 00:02:03	00:06:00	00:06:32	+ 00:00:32
Al Amal	00:30:00	00:28:24	- 00:01:36	00:06:00	00:04:25	- 00:01:35
PEDD	00:30:00	00:28:32	- 00:01:28	00:06:00	00:04:19	- 00:01:41
PLJS	00:30:00	00:29:02	- 00:00:58	00:06:00	00:02:22	- 00:03:38
PSD	00:30:00	00:29:34	- 00:00:26	00:06:00	00:04:28	- 00:01:32
Ennahda	00:30:00	00:00:00	-	00:06:00	00:00:00	-

On relève d'une part, que trois légers dépassements des quotas horaires affectés aux partis politiques ont été enregistrés (par ordre d'importance au profit du MP, du PJD et de l'USFP. Voir tableau ci-dessus) ; et d'autre part, que certains partis n'ont pas utilisé la totalité du volume horaire qui leur a été alloué.

Observations particulières :

▪ Interventions directes

Sur la Radio Amazighe, trois interventions directes qui devaient bénéficier, le 31 mai 2009 au Parti Al Ahd Addimokrati et au Parti Al Amal n'ont pas été diffusées parce que ces deux partis ont renoncé à ces capsules électorales. Par ailleurs, une intervention directe qui devait bénéficier au Parti des Forces Citoyennes (FC), le 3 juin 2009, n'a pas été diffusée parce que ce parti a renoncé à sa capsule électorale.

Sur la Radio Nationale, une intervention directe qui devait bénéficier à l'Union Marocaine pour la Démocratie (UMD), le 6 juin 2009, n'a pas été diffusée parce que ce parti a renoncé à sa capsule électorale.

▪ Couverture des meetings

Sur 2M, seule la couverture du meeting programmée pour le Parti de l'Environnement et du Développement Durable (PEDD) n'a pas été diffusée le 7 juin 2009, parce que ce parti n'avait pas encore organisé de meeting.

Sur Al Oula, deux couvertures de meetings programmées le 1^{er} juin pour le Parti de la Liberté et de la Justice Sociale (PLJS), et pour le parti de la Réforme et du Développement (PRD) n'ont pas été diffusées parce que ces partis n'avaient pas encore organisé de meeting.

Sur la Radio Nationale, les plus grandes défections ont été enregistrées au niveau de la couverture des meetings des partis politiques : sur les 30 couvertures de meetings

programmées seules 13 ont été diffusées parce les partis concernés n'avaient pas organisé de meeting à la date prévue.

Par ailleurs, la couverture de l'actualité électorale (du 1^{er} avril au 29 mai 2009, sauf pour la Radio Nationale qui a entamé le débat sur la gestion des grandes villes dans le cadre du magazine « Zamanou Assiyassa » depuis le mois de mars 2009) assurée par les services du Pôle Public (Al Oula, 2M, Radio Nationale et Radio Amazighe), dans le cadre de 21 magazines d'information et dans les journaux d'information (du 1^{er} au 29 mai 2009), a totalisé une durée globale de **58 heures et 56 minutes**.

Les magazines d'information en recevant 13 Présidents de conseils municipaux et autant de représentants de leurs oppositions respectives ont contribué à dresser le bilan de la gestion des grandes villes du Royaume.

3. Couverture de la campagne électorale par les médias audiovisuels privés

Radio Aswat :

Un magazine Spécial Elections Communales 2009 sur les enjeux de la Ville de 52 minutes a été quotidiennement diffusé du 25 au 31 Mai 2009 entre 19 h et 20 h sauf le dimanche où il a été diffusé entre 18 h et 19 h.

Un Journal des Elections a été diffusé quotidiennement à 8 h, 12 h et 20 h du 30 Mai au 11 Juin 2009. Ce journal a couvert l'actualité de la campagne électorale et l'a alimentée par des interventions des têtes de listes de différents partis dans 30 villes ou localités.

Radio Chada FM :

« Al Hadath », un magazine de débat quotidien de 45 minutes, a été diffusé du 1^{er} au 11 Juin 2009, de 14 h 15 à 15 h. Ce magazine a reçu à chaque édition deux représentants de partis politiques appartenant à la même catégorie.

Cap Radio :

« Intikhabat Oua Intidharate », un magazine de débat quotidien de 52 minutes, a été diffusé du 20 au 29 Mai 2009 de 18 h 05 à 19 h. Ce magazine a reçu à chaque édition un représentant des listes des partis politiques en lice à Tanger.

Radio Casa FM et le réseau des radios MFM :

Un nouveau programme, « Intidharate Intikhabia », sur Casa FM, MFM Atlas, MFM Saïss et MFM Souss, a été consacré aux élections communales. Il s'agit d'une émission quotidienne, d'une durée de 90 minutes, diffusée du 1^{er} au 11 juin 2009 de 20 h 30 à 22 h. Cette émission a reçu à chaque édition deux représentants de partis politiques appartenant à la même catégorie.

Radio Plus Agadir :

Un nouveau programme portant le nom de « Likae Khas Elections Communales 2009 » a été consacré par Radio Plus Agadir aux élections communales. C'est une

émission quotidienne, d'une durée de 20 minutes, diffusée du 3 au 11 juin 2009 à 21 h et 21 h 30. Cette émission a reçu à chaque édition un représentant de partis politiques.

Radio Plus Marrakech :

Le même titre, à savoir « Likae Khass Elections Communales 2009 », a été donné à un nouveau programme sur Radio Plus Marrakech, dédié aux élections communales. Cette émission quotidienne, d'une durée de 30 à 60 minutes, a été diffusée du 1^{er} au 11 Juin 2009 de 20 h 30 et 21 h 30. Cette émission a reçu à chaque édition deux à trois représentants des partis politiques.

Radio Atlantic :

Le 31 Mai 2009 à 08 h 30, annonce a été faite que cette radio allait consacrer aux élections communales des flashes d'information, chaque jour à partir de 16 heures et un Journal Spécial des élections chaque vendredi. L'annonce a été faite à plusieurs reprises pendant plusieurs jours. Mais il n'y a eu ni flashes d'information ni de Journal Spécial des élections durant toute la campagne électorale.

TV Médi 1 Sat :

Cette télévision n'a donné la parole à aucun parti politique durant toute la campagne électorale du 30 Mai au 11 Juin 2009. Néanmoins, de l'information a été donnée sur le processus électoral.

Les magazines d'information permanents et les magazines spéciaux dédiés aux élections communales, ainsi que les journaux d'information, et diffusés sur Radio Aswat, Radio Chada FM, Cap Radio, Radio Casa FM, le réseau des radios MFM, les Radio Plus d'Agadir et de Marrakech, ainsi que Radio Atlantic, ont participé à l'animation du débat public, notamment par la couverture de l'actualité électorale, la diffusion des interventions des têtes de listes de différents partis dans plusieurs villes ou localités. La durée globale de ces interventions s'est élevée à un volume horaire de **75 heures et 39 minutes**.

Infractions relevées :

La seule infraction relevée a été constatée sur Radio Atlantic, qui n'avait donné la parole à aucun représentant des partis politiques durant toute la campagne électorale. Ainsi, le jour du scrutin, à quelques minutes de la fermeture des bureaux de vote (à 18 h 54), un correspondant de cette radio à Casablanca avait affirmé qu'un candidat du PRE (Parti du Renouveau et de l'Équité) distribuait de l'argent aux électeurs.

Annexe : Partis Politiques ayant participé aux élections communales de 2009

Partis de la majorité (7 partis)

- Parti de l'Istiqlal (PI).
- Union Socialiste des Forces Populaires (USFP).
- Rassemblement National des Indépendants (RNI).
- Parti du Progrès et du Socialisme (PPS).
- Parti du Renouveau et de l'Équité (PRE).
- Union Marocaine pour la Démocratie (UMD).
- Parti Al Ahd Addimokrati.

Partis de l'opposition (12 partis)

- Parti de la Justice et du Développement (PJD).
- Parti Authenticité et Modernité (PAM).
- Parti du Mouvement Populaire (MP).
- Union Constitutionnelle (UC).
- Front des Forces Démocratiques (FFD).
- Parti Travailleuse (PT).
- Parti Socialiste Unifié (PSU).
- Parti du Congrès National Ittihadi (PCNI).
- Parti de la Renaissance et de la Vertu (PRV).
- Forces Citoyennes (FC).
- Mouvement Démocratique et Social (MDS).
- Parti Socialiste (PS).

Partis Non Représentés au Parlement (11 partis)

- Parti de l'Environnement et du Développement Durable (PEDD)
- Parti Marocain Libéral (PML).
- Parti du Centre Social (PCS).
- Parti de l'Avant-garde Démocratique et Socialiste (PADS).
- Parti de l'Action (PA).
- Parti de la Réforme et du Développement (PRD).
- Parti Al Amal.
- Parti Ennahda.
- Parti de la Société Démocratique (PSD).
- Parti de la Liberté et de la Justice Sociale (PLJS).
- Parti de l'Unité et de la Démocratie (PUD).